

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-EULALIE
ORDRE DU JOUR**

En visioconférence

Décret numéro 103-2021 du 10 février 2021

LE LUNDI 1^{er} MARS 2020 À 19 H 30

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021
- 3- Ratification des comptes payés de février 2021
- 4- Rapports :
 - Rapport du maire
 - Rapport Régie des déchets
- 5- Autorisation de paiement à Pépin Fortin Construction dans le cadre des travaux de remplacement de la station d'épuration et travaux d'interception des eaux usées (FEPTU) décompte n° 10
- 6- Autorisation de paiement à Mabarex dans le cadre des travaux de remplacement de la station d'épuration et travaux d'interception des eaux usées (FEPTU) décompte n° 7
- 7- Substitut nommé à la Régie des incendies Bulstrode
- 8- Entreprise McMahon et Filles
- 9- Adoption du rapport annuel 2020 des activités incendie
- 10- Affaires diverses

- 11- Période de questions
- 12- Levée de l'assemblée

Fabiola Aubry, directrice générale et secrétaire-trésorière